

Conseil d'école du 17 juin 2022

Présents :

Mme Rouchut (maire), Mme Dehays (adjointe chargée des affaires scolaires).
Mmes Demnet, Mme et M Largillière, M Magadou et Vergne, représentants des parents d'élèves.
Mmes Martin, Martinez et Brissard, M Martin et Pusset, enseignants.
Mme Coussy (ATSEM), Mmes Gay et Pachaud
Robin DESROCHES et Nina JEGOU, délégués des élèves

Excusés : Mme Labesse, parent d'élève, Mme Lapaquette, inspectrice de l'éducation nationale.

Ordre du jour :

1. La rentrée 2022 - prévisions d'effectifs - répartition
2. Le projet d'école 2022/2026
3. Présentation du dispositif PHARe
4. Point Sorties
5. COOP USEP
6. Point sanitaire
7. Questions diverses

La rentrée 2022 – prévisions d'effectifs

CM2 : 11 (+1)
CM1 : 10 (-1)
CE2 : 14
CE1 : 10
CP : 9
GS : 10
MS : 13
PS : 14 inscrits (-2)

Pour un total de 91 élèves inscrits ce jour. La promotion de PS qui arrive remonte les effectifs.
Une élève de CM1 arrivera en cours de 1^{ère} période, elle a visité l'école, et ils déménageront à la rentrée, ce qui montera les effectifs à 92.

A noter : Nous accueillerons à la rentrée une nouvelle collègue qui nous vient de Limoges, Mme Peschieras, qui aura les élèves de MS/GS. Elle remplacera donc Mme Martinez qui nous quitte.

Les répartitions de classe envisagées sont les suivantes :

- Une classe de PS à 14 élèves
- Une classe de MS(13) GS(10) à 23 élèves
- Une classe de CP(9) CE1(5) à 14 élèves
- Une classe de CE1(5) CE2(14) à 19 élèves
- Une classe de CM1(10) CM2(11) à 21 élèves

Les choix pour cette répartition sont les suivants : Les effectifs permettraient d'envisager des classes d'environ 18/19 élèves, mais nous avons fait le choix de privilégier les conditions d'accueil des petits (dont l'enseignante prendra en charge les MS les après-midis, ce qui permettra aussi des conditions de

travail très confortables aux élèves de GS sur ces temps), ainsi que la classe de CP, dont les conditions de travail bénéficient à leurs résultats les années suivantes. Cet effectif est aussi conforme aux intentions de notre précédent ministre qui envisageait de dédoubler toutes les classes de CP.

Le projet d'école 2022/2026

Distribution et présentation des axes du projet d'école. Il est à noter que celui-ci est en lecture à l'inspection, et susceptible d'être modifié.

Le projet d'école 2022/2026 : pHARe

Point important que l'institution souhaite mettre en avant dans le projet d'école, et qui s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève, c'est le protocole pHARe, de lutte contre le harcèlement. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre des situations existantes, mais de mener une politique éducative susceptible de prévenir ces situations. Il s'agit aussi bien de sensibiliser les élèves, que les personnels et les familles aux phénomènes de harcèlement, de proposer une méthode de suivi et de remédiation quand une telle situation se présente. L'idée derrière pHARe est aussi de ne pas attendre que des problèmes de harcèlement surviennent dans la scolarité ou la vie des élèves, mais bien de les doter déjà d'une solide réflexion, susceptible de les amener à avoir des comportements adaptés, au collège, au lycée, sur les réseaux sociaux.

Cf : <https://view.genial.ly/61d707508502620dee9f138a/presentation-non-au-harcelement-dsden-87>

Point Sorties

Cinéma « Le Chêne » le 25/03 pour les GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2

USEP : 28/03 Orientation C2

Représentation de « L'ours et la louve » par la compagnie Furiosa le 9/04

Musée Sabourdy le 24/04 pour les PSMS et GSCP

Athlétisme USEP le 24/05 **ANNULE**

Récréasciences le 10/06 toutes les classes

Parc du Reynou le 14/06 pour les PS/MS

Finale départementale d'athlétisme le 14/06 pour les CE1/CE2/CM1/CM2 à Beaublanc où l'école de Saint-Paul a terminé 1^{ère} du classement.

Maison de l'arbre le 21/06 pour les GSCP

Orientation USEP le 24/06 à Nexon pour les PSMS et les GSCP (visite du jardin des sens et de la forêt du parc)

Dino Parc le 27/06 pour les CPCE1 et les CE1CE2

Visite de Masgot le 30/06 pour les CM1CM2

Initiation à la pêche le 4/07 pour les CM1CM2

Athlétisme USEP à Pierre-Buffière le 5/07 pour les CPCE1, les CE1CE2 et les CM1CM2

L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements aux parents qui ont accompagné ces sorties, mais signalent qu'il n'y a pas de nouveaux parents qui se soient signalés pour passer l'agrément piscine pour accompagner les classes pour l'année 2022/2023.

COOP USEP

Le solde du compte est de 14 332 euros au 4 mai 2022. On note que ce solde sera largement diminué après règlement du reste à payer du projet avec la compagnie Furiosa. Le bureau sera de nouveau réuni à la rentrée pour revenir sur le montant des cotisations à la COOP USEP.

Point sanitaire/sécurité

Les documents de sécurité de l'école sont à jour, hormis les résultats des tests de qualité de l'air, et de plomb hydrique. M Puset rappelle le besoin d'effectuer ces tests.

- **COVID** : L'école a connu une période beaucoup plus calme. Avec seulement 2 cas confirmés. L'actualité semble annoncer un retour d'une nouvelle vague, aussi nous rappelons à tous de rester vigilants. Une classe a dû se masquer de nouveau pendant 7 jours (les CM), et une autre classe pendant une seule journée (les CE1/CE2).

M Puset rappelle de bien prévenir l'école en cas de suspicion, de résultat de test ou d'autotest positif.

Point Périscolaire :

M Puset veut savoir si les activités périscolaires resteront gratuites pour l'année scolaire 2022/2023. Mme la maire précise que si la mairie n'a pas eu de nouvelles des financements précédemment alloués à la mise en place de ces ateliers, l'intention est toujours de conserver la gratuité de ces activités.

Le conseil des enfants porte différentes questions à l'attention du conseil d'école :

Où en est le projet de potager ? Madame la maire explique la problématique liée à l'entretien du jardin lors des vacances scolaires. Pour autant le sujet n'est pas écarté, mais il faudra affiner le projet avant de le voir se concrétiser. Il faudra en discuter en équipe large, avec les délégués des élèves (après consultation des autres enfants).

La question de l'emplacement d'un terrain de billes est posée, et Mme la maire va étudier la question. La COOP des enfants remarque également l'absence de dotation cette année, M Puset annonce que cette dotation se fera à la rentrée en plus de celle de 2022/2023.

Les élèves remarquent aussi le manque de place sur les étagères des trophées que l'école remporte régulièrement aux rencontres sportives, et souhaite l'installation d'une nouvelle étagère.

Des enfants ont écrit une lettre adressée à un élu au sujet de la cantine. Certains élèves auraient toujours faim en sortant de table. Mme la maire explique la législation et les règles alimentaires pour élaborer les menus, et souhaiterait savoir si la problématique est liée à la répartition des aliments entre les élèves, à la quantité prévue, ou si le message viendrait d'élèves difficiles qui ne mangent pas ce qui leur est proposé.

L'élaboration possible d'un menu en collaboration avec les délégués du conseil municipal des enfants est proposée.

Mme la maire souligne aussi que la cuisine devrait être équipée prochainement pour pouvoir faire des frites fraîches. Dans ce cas des frites seraient proposées plus fréquemment.

Questions diverses :

- **Comportement de Philippe** à la garderie et lors de la surveillance de la cantine : "Certaines mères" se plaignent de la grossièreté de Philippe surtout envers les grands et de punitions humiliantes qu'il peut parfois leur imposer après le temps du repas. Nous avons pensé lors de cette préparation qu'il était important de faire remonter également que nombre d'enfants (en questionnant notre entourage) sont satisfaits de lui.

Réponse du conseil d'école : Après consultation de plusieurs familles, il semble que Philippe puisse parfois se montrer trop familier dans le cadre d'une école. Les représentants des parents soulignent que de nombreux enfants apportent des retours positifs sur Philippe et regrettent son départ. On note également qu'une seule famille est à l'origine de cette question, et que les représentants des parents n'ont pas reçu d'autres signalements.

- **Cantine** : Des revendications remontent quant aux portions trop faibles pour les grands notamment qui doivent compenser au moment du goûter. Cette préoccupation concernerait également plusieurs parents. Le message met aussi en évidence du gâchis certains jours.

Réponse du conseil d'école : Question déjà évoquée lors des réponses aux questions des enfants. Mme la maire souligne le travail effectué avec le SYDED concernant la gestion des aliments jetés. Le conseil d'école demande le renouvellement de l'opération.

- **Tenue de sport :** un message fait état du regret de ne pas pouvoir aller à l'école avec un sac de sport à l'instar des MS et GS pour pouvoir se changer au moment de la séance. Un parent a regretté que son enfant soit en tenue sportive sur la photo de classe. Dans la même idée, si cette demande ne peut pas aboutir pour des raisons organisationnelles ou autres, serait-il au moins possible de pouvoir, lors des périodes de chaleur, autoriser les enfants à venir à l'école en chaussures légères, pour pouvoir mettre leurs baskets disponibles dans leur « cartable ».

Réponse du conseil d'école : Oui, le retour à la normale des conditions sanitaires laisse envisager de permettre à nouveau aux élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 de se changer à l'interclasse dans les toilettes. Mme Brissard, enseignante en CP/CE1 ne le souhaite pas : les changements de tenue pour cette tranche d'âge prennent beaucoup de temps et nécessitent de l'aide.

- **Bus :** une alerte est faite sur le danger que représentent les bus qui arrivent coté maternelle le mercredi midi. Est-il possible qu'ils se garent plus loin ce jour-là ou faire sortir les enfants de l'autre côté ?

Réponse du conseil d'école : Le danger sera écarté à la rentrée : Les conditions d'accueil permettront de nouveau aux élèves de toute l'école d'être accueillis et de sortie par l'entrée principale. Seuls les élèves prenant le bus prendront la sortie sur le côté de l'école, et une fois seulement que le bus sera stationné.

- **La limousine :** Les CM n'ont pas participé à cette course cette année. Est-ce prévu pour les années suivantes ?

Réponse du conseil d'école : Cette perspective n'est ni exclue ni entérinée à ce jour. Son déroulement dépendra de la possibilité d'avoir des accompagnants agréés notamment (si la préparation à la course se fait sur le temps scolaire), ou de la disponibilité de M Pusset, si la préparation devait se faire hors temps scolaire.

- **ALSH de St Hilaire :** La marelle a fait remonter une question d'une famille au sujet d'une mauvaise expérience de leur fille au "centre aéré" de St Hilaire. Ce désagrément ne concerne ni la mairie ni l'école mais peut-être pouvons-nous en profiter pour faire remonter la question posée à la fin du message, à savoir le projet éventuel de la mairie de se tourner vers une autre ALSH, même si la réponse est très prévisible.

Réponse du conseil d'école : Le choix de l'ALSH de Saint-Hilaire s'est fait suite à un questionnaire adressé aux familles en 2014. Beaucoup de parents sont satisfaits de ne pas avoir à aller à Saint Léonard de Noblat chercher leurs enfants le mercredi après-midi.